

Les étapes d'un chantier de mousse

Etape 6 :

Contrôle qualité sur chantier

Prélèvement de 3 échantillons in situ pour analyse de la densité par pesage



Etape 1 a :

Vérification des niveaux du sol brut

Il convient de vérifier que la réservation disponible sous l'ouvrant le plus bas permet de mettre en oeuvre l'épaisseur souhaitée.

Etape 1 b :

Contrôle de la température du support

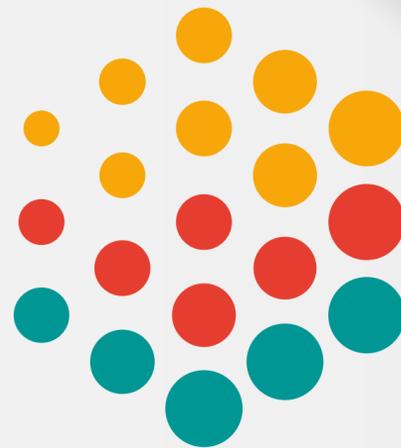
La température de support doit être d'au moins 5°C



Etape 5 :

Vérification de la planéité et de l'horizontalité au niveau laser.

Permet la vérification des niveaux après projection.



Etape 2 :

Protection des éléments de construction

il convient de protéger les murs, cloisons, menuiseries intérieurs et extérieurs qui peuvent être souillés à l'aide d'un film plastique agrafé ou fixé par un ruban adhésif.



Etape 4 :

Traitement des points singuliers.

Certains éléments requièrent une attention particulière afin d'obtenir une isolation réussie.

- liaisons dalle-murs
- éléments verticaux traversants
- canalisations, gaines et fourreaux filants sur le support



ETAPE 3 :

Réalisation de la couche d'accrochage.

Selon l'état du support et les conditions climatiques, il peut être nécessaire de réaliser une fine couche d'accroche avant de réaliser la couche isolante



Les étapes d'un chantier de mousse

Etape 12 :

Désolidarisation périphérique

Elle permet de désolidariser de la chape les parois verticales y compris pieds d' huisserie, seuil, poteaux, murets ou fourreaux de canalisations

Fin de l'intervention de nos équipes.



Etape 7 :

Prélèvement d'un échantillon pour contrôle en laboratoire (selon certif QB 23).

contrôle des caractéristiques suivantes

- masse volumique (densité)
- conductivité thermique
- stabilité dimensionnelle
- variation d'épaisseur entre 50 kPa et 2 kPa
- fluage en compression



Etape 11 :

Pose d'une couche de désolidarisation.

Cette couche est réalisée à l'aide d'un film en polyéthylène posé directement sur l'isolant. Possibilité d'interposer une sous-couche acoustique mince (SCAM)



Etape 8 :

Surfaçage par ponçage.

Permet de niveler le sol pour obtenir une surface respectant une planéité de 7 mm sous la règle de 2 m selon la norme NF DTU 26.2.



Etape 10 :

Vérification de l'épaisseur finale

Les épaisseurs définitives, pièce par pièce, sont relevées. Elles seront reportées dans le procès-verbal de réception de chantier



ETAPE 9 :

Nettoyage de la surface après ponçage.

La surface isolée doit être balayée ou aspirée afin d'éliminer les déchets de ponçage.

